



UE-OJ :
UN NOUVEL ESPOIR ?

UE-OJ :

UN NOUVEL ESPOIR ?

Atelier animé par François Balate, Policy & Advocacy Director au European Youth Forum. Lors de l'atelier, François Balate a proposé une analyse de la politique de jeunesse européenne et des possibilités qu'elle offre.

1. Coopération européenne

La différence entre l'UE et le Conseil de l'Europe réside dans le fait que le Conseil précède l'UE, en tant qu'organisation internationale qui rassemble les Etats européens pour défendre leurs droits. La rédaction de la Charte des DH est un bon exemple de ce qu'a fait le Conseil de l'Europe. Celui-ci produit donc des recommandations, là où l'UE produit des lois. On peut donc résumer en disant que le Conseil de l'Europe donne des directions, mais laisse la technicité des discussions à l'UE.

2. La politique pour les jeunes de l'UE et la politique jeunesse de l'UE

La politique de jeunesse de l'UE suit le principe de co-management, c'est-à-dire que des représentants d'OJ décident au même titre que des représentants des Etats membres pour les questions qui concernent la jeunesse. Les décisions relatives à la jeunesse restent dans les mains des Etats membres. Il s'agit donc d'un domaine de compétences subsidiaires.

Cette politique vise à encourager la participation des jeunes à la vie démocratique de l'UE. On fait donc une distinction entre politiques pour les jeunes et politiques de jeunesse.

La première concerne par exemple Erasmus +, les initiatives pour l'emploi des jeunes ou encore le Corps européen de solidarité qui est un programme de renforcement du volontariat en Europe.

A l'inverse, les politiques de jeunesse concerne par exemple la stratégie européenne pour la jeunesse, qui définit la manière dont les Etats membres vont s'engager vis-à-vis des jeunes. Elle concerne aussi le Dialogue structuré, un dispositif mis en place pour être à l'écoute des idées des jeunes, écouter leurs idées et

réflexions et par là, créer des recommandations à destination des Etats membres. En Belgique, ce sont les trois conseils de jeunesse belges qui mettent en commun leurs recommandations au niveau local. Du côté francophone, c'est le CJCF qui met en œuvre la consultation des jeunes. L'idée est d'aller vers les jeunes pour leur poser des questions relatives à différentes thématiques qui les concernent.

De part et d'autre de l'UE, le même travail se fait. S'ensuit une conférence de jeunesse, qui rassemble les représentant-es des ministères liés aux questions jeunesse et les agences nationales. Ensemble, ils & elles construisent une série de recommandations.

Ces politiques de jeunesse se concrétisent par ailleurs via le Forum Européen de la Jeunesse. Il s'agit d'une plateforme des OJ en Europe, qui regroupe 104 organisations membres. Cette plateforme représente la voix des jeunes, et l'on y défend leurs droits. Les interlocuteurs principaux du forum européen de la jeunesse sont l'UE, les Nations Unies et le Conseil de l'Europe.

3. Un momentum à saisir

Au vu de l'actualité, nous sommes aujourd'hui dans un momentum particulier, qu'on ne peut pas manquer. Cela s'explique notamment par les différents débats sur l'avenir de l'Europe qui ont lieu, entre autres sur la question du Brexit.

Celui-ci pose la question de savoir ce qu'on doit changer dans la manière dont on fait les choses ensemble en Europe. Il reflète également le besoin de placer les jeunes au centre de la réflexion sur l'UE.

Les élections européennes de 2019 sont également un enjeu important, notamment en termes de participation des jeunes, qui reste faible. Il faut donc créer un espace favorable à la participation des jeunes.

Enfin, le prochain cadre financier pluriannuel est également sur la table. Il s'agit d'un engagement financier sur 7 ans. Nous sommes actuellement dans les négociations pour le prochain cadre.

4. Questions et réponses

Concrètement, sur le terrain, quels sont les partenariats possibles entre le Forum et les OJ ?

Via notamment les membres du Forum. La difficulté est que les OJ connaissent mal le niveau européen. Pourtant, il y a un réel enjeu, notamment parce que l'UE a un impact fort sur les OJ et les jeunes. Si on veut que le dialogue soit ascendant, il faut que les OJ et les jeunes maîtrisent les questions européennes.

Par ailleurs, le CJCF fait le lien avec le forum. Il est donc important de se renseigner sur le travail du CJCF ; à côté de cela, le CJCF doit également mieux renseigner à ce sujet.

Il est par ailleurs très important de travailler aussi au niveau local. Nous avons tous et toutes une responsabilité pour faire descendre le débat.

ONT PARTICIPÉ
À CETTE
JOURNÉE



Service Jeunesse de la FWB



Cabinet de la Ministre de la Jeunesse



Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur



Cabinet de la Ministre de l'Education